

PÉRIODES D'INSCRIPTIONS



ANNÉE 2023 - 2024

INTITULÉ	PÉRIODE D'INSCRIPTION	OBSERVATION
ALSH TOUSSAINT 2023	Du 1er septembre au 13 octobre	<p>Au bureau des Affaires Scolaires ou par mail : inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr (renseigner <u>obligatoirement</u> en objet le nom de l'ALSH - Exemple : ALSH TOUSSAINT 2023)</p>
ALSH NOËL 2023	Du 06 novembre au 15 décembre	
ALSH CARNAVAL 2024	Du 08 janvier au 02 février	
ALSH PÂQUES 2024	Du 26 février au 22 mars	
ALSH JUILLET/AOÛT 2024	Du 03 au 28 juin	
INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE 2024-2025	Du 03 Juin au 23 Août 2024	<p>Envoyer les demandes avec les pièces : Au bureau des Affaires Scolaires ou par mail : inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr (renseigner <u>obligatoirement</u> l'objet : RESTAURATION 2024 ou PERISCOLAIRE 2024)</p> <p>ATTENTION les demandes formulées au mois de septembre 2024 seront validées pour le mois d'octobre 2024</p>
INSCRIPTIONS ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2024-2025 (périscolaire et ALSH du mercredi)	Du 03 Juin au 23 Août 2024	
PRÉINSCRIPTION CLASSE DE TRÈS PETITE SECTION DE MATERNELLE (TPS)	Du 1er février au 30 avril 2024	<p>Enfants nés en 2022 (ouverture des préinscriptions : consulter le communiqué avec la liste des pièces à fournir, courant mois de janvier 2024). La liste des enfants définitivement admis en TPS est validée par la commission enfance et éducation. Les parents seront destinataires d'une réponse écrite formalisant la décision courant juin. Envoyer les demandes avec les pièces : Au bureau des Affaires Scolaires ou par mail : inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr (renseigner <u>obligatoirement</u> en objet : PRÉINSCRIPTION TPS 2024).</p>
INSCRIPTION EN CLASSE DE PETITE SECTION DE MATERNELLE (PS)	Du 1er février au 30 avril 2024	<p>Enfants nés en 2021 (ouverture des préinscriptions : consulter le communiqué avec la liste des pièces à fournir, courant mois de janvier 2024).</p>
INSCRIPTION EN CLASSE DE CP	Du 2 mai au 23 août 2024	<p><u>Ne concerne pas les enfants déjà scolarisés dans un établissement scolaire du Moule.</u> (ouverture des inscriptions : consulter le communiqué avec la liste des pièces à fournir, courant mois d'avril 2024) Au bureau des Affaires Scolaires ou par mail : inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr (renseigner en objet : INSCRIPTION CP 2024.</p>
NOUVELLE INSCRIPTION SCOLAIRE 2024-2025	Toute l'année scolaire 2023-2025	<p>Au bureau des Affaires Scolaires ou par mail : inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr (renseigner en objet : NOUVELLE INSCRIPTION 2024)</p>

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET CAISSE DES ÉCOLES

Annexe 1 de la Mairie

05 90 23 09 08

INFOS PRATIQUES

LES COMMUNIQUÉS SONT CONSULTABLES :

AFFICHAGE PUBLIC	SITE DE LA VILLE DU MOULE	FACEBOOK DE LA VILLE DU MOULE	PORTAIL FAMILLE DE LA VILLE DU MOULE	GROUPE WHATSAPP DES PARENTS D'ÉLÈVES
Ecoles, mairie et annexes, centre culturel Robert Loyson, régie des sports)	lemoule.fr	Ville du Moule	https://le-moule.portail-familles.com/	Abonnez-vous
				

DOCUMENTS

INTITULÉ	LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
Inscription à la restauration / activités périscolaires	Dernier avis d'imposition / Attestation de paiement CAF
<p>Inscription scolaire</p> <p>*Enfants résident hors commune : demande de dérogation à demander au service des affaires scolaires.</p> <p>** Préinscription TPS : Fiche de renseignement à demander au service des affaires scolaires</p>	<p>Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation / justificatif d'adresse / carnet de vaccination à jour / Coordonnées téléphoniques et mail des parents /dernier avis d'imposition / attestation de paiement CAF /</p>